



CONVOCAATION DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE

Elections cantonales et votations fédérales du 7 mars 2021

L'Assemblée primaire est convoquée le **dimanche 7 mars 2021**, (et le dimanche 28 mars 2021 en cas de ballottage pour l'élection au Conseil d'Etat), afin de se prononcer sur le objets suivants :

Elections cantonales :

l'élection des membres du Grand Conseil pour la législature 2021-2024

l'élection du Conseil d'Etat pour la législature 2021-2024

Votations fédérales :

1. Initiative populaire « Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage »
2. Loi fédérale sur les services d'identification électronique (LSIE)
3. Accord de partenariat économique avec l'Indonésie

Les électrices et électeurs désirant voter au bureau de vote peuvent se présenter à la salle des Abris PC (Place de la Thoune à Icoigne).

Ouverture du bureau :

- **dimanche 7 mars 2021, de 10h00 à 11h00.**

En cas de ballottage pour l'élection au Conseil d'Etat, le bureau de vote sera ouvert aux Abris le :

- **dimanche 28 mars 2021, de 10h00 à 11h00.**

Le vote par correspondance peut s'exercer selon la législation en vigueur.

Icoigne, le 8 février 2021

L'Administration communale

